

**137 Interventions sur le foncier**

**Gestion des bâtiments - 53  
Propositions financières Budget Primitif 2012**

**Rapport n° CG/2011/95**

**Résumé :**

Les axes principaux de la politique du Département du Bas-Rhin, en matière de gestion des bâtiments départementaux, concernent :

- les acquisitions et constructions,
- la gestion mobilière et immobilière.

La mise en oeuvre de la politique foncière et immobilière du Département implique de se doter de moyens permettant de répondre à des opportunités foncières et immobilières dans le cadre de la constitution de réserves foncières, mais également d'acquérir des biens identifiés répondant aux évolutions de la collectivité départementale, et plus particulièrement à celles liées aux implantations territoriales.

La stratégie immobilière vise tout particulièrement à privilégier la formule consistant à être propriétaire plutôt que locataire.

Le rapport présente l'avancement des différents projets en explicitant les propositions de crédits de paiement pour 2012.

Il intègre également les crédits annexes relatifs aux besoins de gardiennage des sites principaux, d'assurances et de mobiliers.

**137 - Interventions sur le foncier**

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction du Secrétariat Général	1 000 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000,00 €</b>

Le Conseil Général dans sa séance plénière des 14 et 15 décembre 2009 a décidé dans le rapport portant sur la stratégie des implantations immobilières du Département d'optimiser l'adéquation des biens immobiliers avec les perspectives d'évolution des services départementaux. Cet objectif porte sur la décision soit d'acheter, soit de vendre, soit de construire, soit de louer.

## **1371 – Acquisitions foncières et immobilières**

CP inscrits au BP 2011 : 2 M€

CP proposés pour le BP 2012 : 1 M€

La ligne de conduite vise à privilégier la formule locaux en propriété, plutôt que locaux loués, par souci de bonne gestion et d'implantation durable et pleinement lisible sur le territoire.

La stratégie d'implantation durable a ainsi été privilégiée dans certains bourgs centres, où l'activité et la présence du Département est indispensable, pour offrir la meilleure qualité d'accueil possible aux différents publics concernés, et permettre en parallèle de donner aux agents de bonnes conditions de travail.

Ainsi, il est proposé une ligne de crédit acquisitions foncières et immobilières pour l'année 2012, d'ores et déjà identifiée sur des achats de biens qui répondent à cet objectif, et qui sont les suivants :

- Achat d'un local pour les services médico-sociaux à WASELONNE, déjà engagé en 2011 mais avec un paiement fractionné sur les années 2011 et 2012 ;
- Achat de locaux à SCHILTIGHEIM pour les services médicaux sociaux, également engagé en 2011, avec un solde à régler en 2012 au Foyer Moderne ;
- Achat du kiosque du Haut-Koenigsbourg pour permettre la gestion cohérente de l'ensemble du site ;
- Achat d'un terrain à vocation archéologique pour les besoins du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan à MUTZIG.

Pour 2012, le montant des crédits proposés, pour mener à bien ces acquisitions est de 1 million d'euros.

La mise en œuvre de la politique foncière et immobilière du Département porte aussi sur la valorisation d'un certain nombre de biens ne présentant plus d'utilité pour les besoins, de l'activité départementale, qui pourront se concrétiser en 2012 par la vente de plusieurs immeubles.

A ce titre, on peut citer le Palais Stanislas à WISSEMBOURG et les Archives Départementales de STRASBOURG, pour lesquels il est proposé d'initier une procédure de mise en vente sur le marché privé, la poursuite du processus de cession des maisons éclusières le long du canal de la Bruche au profit prioritairement des occupants, les maisons situées à SCHIRMECK en bordure du contournement, et le local de l'ancienne UTAMS de SCHILTIGHEIM au profit du bailleur social DOMIAL.

Chacune des opérations correspondant soit à une acquisition, soit à une vente sera inscrite à l'ordre du jour de prochaines commissions permanentes.

Les autres acquisitions foncières et immobilières liées aux opérations routières, projets de proximité et opérations structurantes, à la réalisation du Transport en Site Propre de l'Ouest Strasbourgeois – TSPO - à la construction ou restructuration d'équipements publics tels que des collèges, à des compensations environnementales ou au titre de la protection des espaces naturels sensibles, sont inscrites sur les lignes de crédits des services opérationnels pour chacune de ces opérations d'investissement.

## 53 - Gestion des bâtiments

### 531 – Acquisitions et constructions

#### Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction de l'Immobilier	5 202 000,00 €
PAT	Direction du Secrétariat Général	32 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>5 234 000,00 €</b>

Crédits inscrits au BP 2011 : 5.681.500 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 5.234.000 €

La présentation des rapports par axe d'intervention permet que les éléments relatifs à l'immobilier des projets, qu'ils soient culturels, routiers, sociaux ou autres soient intégrés directement dans le rapport concerné, sur la base d'éléments fournis par la Direction de l'Immobilier.

Une synthèse des opérations actuellement en cours ou proposées est présenté ci-après pour offrir une meilleure visibilité de la politique immobilière du Conseil Général du Bas-Rhin.

⇒ **Bâtiments médico-sociaux** (Mode d'action 4221) le détail des éléments relatifs au budget 2012 figure dans le rapport relatif à la Mission Solidarité / rapport Enfance et Famille.

**Foyer de l'enfance** : Les travaux relatifs au transfert de l'administration et à la reconstruction de la pouponnière du foyer de l'enfance ont démarrés en janvier 2009 et ce sont terminés en octobre 2011. La dernière tranche relative à la restructuration de la lingerie a débuté en novembre 2011 et elle s'achèvera au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012

**AP : 9 187 978,21 €**

**CP 2012 : 1 250 000 €**

#### Restauration des CMS (Mode d'action 4614)

**CMS de Schirmeck** : L'opportunité de racheter le bâtiment propriété de la ville et occupé par les services sociaux départementaux permet de regrouper une partie importante du CMS sur Schirmeck. L'acquisition sera finalisée en 2012. Le marché de maîtrise d'œuvre sera notifié à la fin de l'année 2011. La livraison finale du bâtiment rénové interviendra en 2013.

**AP : 550 000 € à porter à 1 100 000 €**

**CP 2012 : 420 000 €**

**CMS de Mutzig**: Les locaux actuels mis à disposition par la mairie sont difficiles d'accès pour le public. Le Département du Bas-Rhin finalise l'acquisition d'un lot de copropriété non aménagé d'environ 140 m<sup>2</sup> avec le promoteur AGORA de Colmar qui a réalisé un bâtiment en R+1 et combles avec ascenseur sur le site de l'ancienne brasserie.

Les études de conception vont débuter fin 2011, ce qui devrait permettre une livraison des lieux d'ici la fin 2012.

**CMS de Schiltigheim – 22 Rue de la Mairie** : Dans le prolongement de l'ouverture de la Maison du Conseil Général CUS Nord à Bischheim, un redéploiement des CMS du nord de l'agglomération Strasbourgeoise a été engagé.

L'acquisition en pleine propriété, aménagement compris, d'un local de 133 m<sup>2</sup>, sis 22 Rue de la Mairie à Schiltigheim, est en cours de finalisation avec le Foyer Moderne de Schiltigheim. La livraison du bien aménagé est prévue en novembre 2011.

**CMS de Wasselonne :** Il a été négocié l'achat à la SIBAR de locaux d'une surface de 282 m<sup>2</sup> développée sur les deux premiers niveaux d'un bâtiment principal à reconstruire sis 20 rue de la gare, afin de permettre l'accueil du CMS, suite à l'évolution du nombre d'agents liée à un renforcement de la territorialisation.

Les travaux menés par la SIBAR ont démarré en septembre 2011 pour une livraison au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012.

⇒ **Centres techniques** (*Mode d'action 1225*) le détail des éléments relatifs au budget 2011 figure dans le rapport relatif à la Mission Aménagement du Territoire / rapport Routes Départementales.

**CTCG de Wissembourg :** Le transfert du CTCG de Wissembourg dans la zone d'activités économiques sud-est de l'agglomération de Wissembourg a été décidé lors de la commission plénière du 12 décembre 2006. L'acquisition foncière a été finalisée en 2010.. Les travaux débuteront en 2012 pour une livraison en 2013.

**AP : 6 670 806,70 €**

**CP 2012 : 800 000 €**

⇒ **Bâtiments culturels et sportifs** (*Mode d'action 3225*) le détail des éléments relatifs au budget 2011 figure dans le rapport relatif à la Mission Développement Sociaux-Educatif, Culturel et Sportif / rapport Culture et Patrimoine.

Les principaux points qu'il convient de relever sont les suivants :

**Nouvelles Archives :** Un nouveau marché de maîtrise d'œuvre portant sur la mise en état de fonctionnement des installations climatiques et l'optimisation énergétique du bâtiment a été confié en mars 2010 au bureau d'études ETF.

Les études de conception ont été finalisées fin 2010. Les travaux ont débuté en mai 2011 et s'achèveront début 2012. Les services et les collections déménageront de mars à septembre 2012 pour permettre une ouverture au public au dernier trimestre 2012.

**AP : 35 300 000 €**

**CP 2012 : 250 000 €**

**Reconstruction du chalet du champ du feu :** (*Mode d'action 3316*)

Les études de maîtrise d'œuvre menées par le cabinet d'architecture AUBRY LIEUTIER se sont déroulées d'octobre 2010 à mai 2011. Les travaux ont démarré en novembre 2011, par la démolition de l'ancien chalet, pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

**AP : 2 800 000 €**

**CP 2012 : 2 100 000 €**

**Tournant du Rhin à Plobsheim** (*Mode d'action 3316*)

**Relogement transitoire du club-house :** Suite à l'incendie ayant dévasté le club-house début 2011, il est nécessaire de démolir la ruine restante et de mettre à disposition des utilisateurs des locaux provisoires dans l'attente de la reconstruction définitive, afin de permettre le fonctionnement de la base nautique.

**AP : 1 440 000 €**

**CP 2012 : 350 000 €**

**Centre de Vacances de Wangenbourg : (Mode d'action 3316)**

Le Conseil Général a décidé de reprendre la gestion du centre de vacances qui était géré jusque-là par l'Amicale du Personnel. Dans ce contexte, un programme de travaux calés sur les trois prochaines années, portant à la fois sur la rénovation et l'évolution des bâtiments du site ainsi que sur la création de nouveaux équipements, sont prévus.

Les différentes études à la fois de programmation et de conception, après choix de maître d'œuvre, seront menées ou engagées en 2012.

Le coût de ces travaux sera compensé par les ventes des appartements de Menton, La Clusaz et de Megève.

**AP : 1 500 000 €**

**CP 2012 : 50 000 €**

**Château du Haut-Koenigsbourg (Mode d'action 3220)**

Le château du Haut-Koenigsbourg est concerné par de nombreux projets et trois lignes budgétaires.

**Travaux Haut-Koenigsbourg : Cette ligne intègre :**

- d'une part le schéma directeur des travaux sur le Château du Haut-Koenigsbourg dont la phase élaboration de scénarios d'aménagement a été finalisée en fin d'année 2010 ainsi que l'opération d'aménagement des volumes de la maison alsacienne à l'issue du chantier de restauration de la structure et du clos couvert actuellement en cours (opération CPER). Cette opération prévoit l'aménagement des volumes supérieurs de la maison dédiés aux espaces administratifs du château (bureaux, réfectoire et vestiaires dédiés au personnel), la création d'une salle pédagogique à l'étage du moulin et le réaménagement d'un restaurant ou la création d'un accueil public dans les volumes inférieurs. Une étude de faisabilité à finaliser en 2012 permettra de définir l'affectation des volumes inférieurs.
- D'autre part des compléments budgétaires aux travaux de mise en valeur de la Maison Alsacienne (CPER) et de mise en sécurité (CPER)

**AP : 7 650 000 €**

**CP 2012 : 500 000 €**

**CPER Mise en sécurité Haut-Koenigsbourg :** La mise aux normes des installations techniques de l'ensemble du château est une opération majeure et incontournable. Les travaux en site occupé ont débuté en janvier 2011 pour une durée totale de 36 mois.

**AP : 4 320 000 €**

**CP 2012 : 1 708 000 €**

**CPER Mise en valeur Maison Alsacienne Haut-Koenigsbourg :** Les travaux prévus dans la « maison alsacienne » consistent en une restauration complète de la structure et du clos et couvert du bâtiment, préalablement à son réaménagement.

Les travaux d'un montant total de 1 757 000 € HT ont débuté en janvier 2010 et s'achèveront au printemps 2012.

**AP : 2 160 000 €**

**CP 2012 : 282 000 €**

**Extension du Vaisseau : (Mode d'action 3151)**

Les études de programmation achevées en 2011, ont permis le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre. La remise des esquisses est prévue au premier trimestre 2012. Cette extension permettra de répondre aux principaux besoins à savoir la création d'une nouvelle salle d'exposition temporaire, la création d'un atelier pédagogique, d'un local de rangement et de bureaux supplémentaires,....

**AP : 5 100 000 €**

**CP 2012 : 350 000 €**

## ⇒ Autres Bâtiments Départementaux

**Extension de l'Hôtel du département :** Dans le cadre du plan de stratégie immobilière voté en décembre 2009, il a été décidé d'engager une extension de l'Hôtel du Département. Cette opération a pour objectif de regrouper au HDD les pôles situés actuellement à Passerelle 67, pour faciliter le fonctionnement des services et se libérer également d'un loyer annuel de 2,5 M€. **Ainsi l'opération est neutre et sans impact budgétaire car le loyer actuel correspond à l'annuité d'emprunt futur.**

A l'issue du comité de pilotage du 7 septembre 2010 et dans le cadre des études de pré programmation, le scénario retenu inclut l'extension dans le prolongement du bâtiment 4 et une surélévation de ce même bâtiment afin de construire 6.800 m<sup>2</sup> de SHON permettant d'accueillir 340 postes de travail.

Les études d'avant-projet définitif ont été finalisées en novembre 2011.

Les démolitions des anciens bâtiments de la SIBAR et des locaux occupés par la paroisse Saint-Louis sont programmées début 2012. Les travaux de construction devraient débuter en septembre 2012.

L'échéance cible de ce projet correspond à une livraison des extensions à l'été 2014, afin de permettre l'emménagement des agents de Passerelle 67 et la résiliation du bail dont l'échéance arrive à fin août 2014.

**AP : 28 900 000 €**

**CP 2012 : 2 540 000 € dont 1 720 000 € pour les acquisitions foncières et immobilières**

**Restructuration du hall d'accueil de l'Hôtel du département :** Le hall d'accueil est assez peu fonctionnel, et les conditions de confort des chargés d'accueil sont perfectibles. Cette restructuration portant sur la reconfiguration de l'accueil public, à l'entrée du bâtiment a été intégrée au marché de maîtrise d'œuvre de l'extension de l'Hôtel du Département. La prestation intègre également l'accès à la terrasse du bâtiment 1 depuis le parvis.

**CP 2012 : 500.000 €**

**Rénovation locaux de la rue du Verdon :** Après avoir pris à bail le 1er janvier 2006, auprès de la SCI VENDOME France filiale du Groupe AXA, un tènement immobilier sis 6 rue du Verdon à STRASBOURG, constitué de 3 bâtiments neufs de bureaux, édifiés en R + 2, d'une consistance de 6.404 m<sup>2</sup> de Surfaces Hors Œuvre Nette , et de 144 parkings extérieurs, le Département du Bas-Rhin a acquis fin 2010, dans le cadre de son plan de stratégie immobilière, cet ensemble immobilier, générant ainsi une économie annuelle de loyer de 1,5 million d'euros.

Les trois immeubles sont occupés par les services départementaux du Pôle d'Aide à la Personne et par la Maison Départementale des Personnes Handicapés, soit au total environ 270 personnes.

Toutefois ces bâtiments connaissent un certain nombre de vices de conception et / ou de réalisation, notamment au niveau du chauffage et de la climatisation, venant perturber le bon fonctionnement des services.

Pour pallier ces dysfonctionnements, le Département doit mener des travaux pour résoudre l'ensemble des problèmes recensés.

Un maître d'œuvre a été choisi pour mener ce projet et les études de conception portant sur l'amélioration des performances thermiques des bâtiments sont en cours. Les travaux devraient débuter fin 2012 pour s'achever en 2013.

**CP 2012 : 1.500.000 €**

## ⇒ **Bâtiments administratifs territoriaux**

Crédits inscrits au BP 2011 : 910 000 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 530 000 €

### **Regroupement des services du PAT**

Les projets présentés sont directement liés à la mise en œuvre du plan de stratégie immobilière, adopté lors de la séance plénière de décembre 2009, qui intégrait le renforcement de la territorialisation du PAT, pour répondre à la volonté de proximité, de lisibilité et d'efficacité.

**AP : 1 630.000 €**

**MOLSHEIM – Extension de la Maison du Conseil Général :** Une stratégie immobilière est en cours de réflexion pour définir les modalités d'accueil des agents territorialisés tant du PAT que du PAP au niveau du SPE. Une réponse globale doit être trouvée permettant de s'appuyer sur les sites existants, mais en ayant recours à une extension ou à une nouvelle construction. Un maître d'œuvre sera choisi dès le scénario arrêté. La livraison est prévue en octobre 2013.

**CP 2012 : 500.000 €**

**SAVERNE – Extension de l'UTAT/CTCG :** Le projet a consisté à réaliser une extension sur 2 niveaux de 424 m<sup>2</sup> de SHON du bâtiment administratif actuel.

Le projet a été confié à une entreprise générale pour optimiser les délais.

Les travaux se sont achevés en mai 2011. Les crédits prévus en 2012 permettent de régler le reliquat de paiement à l'entreprise.

**CP 2012 : 30.000 €**

Enfin il est proposé des crédits d'études à hauteur de 30 000 € en 2012 pour répondre aux besoins de programmation de travaux dans le cadre des évolutions d'implantation territoriale à venir.

## **532 – Gestion mobilière et immobilière**

### **Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction de l'Immobilier	11 258 000,00 €
PF	Direction des Services Généraux	1 715 500,00 €
PAT	Direction territoriale d'Aménagement du Territoire	900 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>13 873 500,00 €</b>

Crédits inscrits au BP 2011 : 14.181.500 €

Crédits proposés pour le BP 2012 : 13.873.500 €

### **1. Maintenance des bâtiments départementaux**

Ce programme porte sur l'ensemble des bâtiments (hors collèges), intégrant les travaux, tant d'investissement, que de fonctionnement, et sont caractérisés de la manière suivante:

- les travaux d'entretien correspondant à un maintien, voire à une amélioration de l'état du patrimoine par des actions préventives et curatives sur le clos et le couvert (étanchéité, façades, ...), les équipements liés (chauffage, ...) et la décoration intérieure,
- les travaux d'amélioration des locaux tant au niveau fonctionnel, confort et sécurité. Ces actions sont destinées à faciliter la vie des usagers, améliorer leurs conditions de travail et leur cadre de vie,

- les travaux de mise aux normes, conformément à l'application des textes réglementaires en vigueur (installations électriques, ...),
- Les contrats de maintenance des installations,
- Les vérifications périodiques.

Le programme de travaux est de 1 760 000 € en investissement et 1 900 000 € en fonctionnement pour 2012.

Il y a lieu de rajouter 1 332 000 € de crédits de fonctionnement pour le nettoyage et l'entretien des espaces verts de l'ensemble des sites administratifs du Département ainsi que 50 000 € pour l'aménagement des locaux loués.

Enfin il est prévu 100 000 € pour les frais de déménagement dans le cadre des regroupements liés à la territorialisation des services.

Plusieurs autres crédits en reconduction de l'année passée sont également prévus: 115 000 € en outillage, 29 000 € en reprographie, 10 000 € en redevance archéologique, 100 000 € en fournitures diverses, 20 000 € en réparation et petits équipements.

Il est prévu 120 000 € en 2012 pour l'entretien et l'acquisition du matériel.

Enfin un crédit de 170 000 € est prévu pour l'organisation logistique des cérémonies et expositions.

Les 900.000 € inscrits pour la DTAT, retracent pour 520 000 € les marchés de nettoyage et 48 000 € d'entretien d'espaces verts, pour 132.000 € l'entretien des bâtiments et pour 200.000 € l'acquisition de matériaux de construction nécessaire à l'activité des équipes de maintenance des bâtiments (EMB) dans leur secteur respectif pour la maintenance de premier niveau des bâtiments départementaux qui a été territorialisée.

## **2 – Mise en place effective d'une gestion technique du patrimoine**

Compte tenu du nombre de bâtiments et des surfaces importantes exploitées, il est nécessaire d'engager une démarche visant à gérer plus efficacement notre patrimoine. La mise en place d'un système de gestion technique du patrimoine (GTP) constitue un enjeu important pour le Département du Bas-Rhin afin de structurer l'information patrimoniale. Cet outil permettra de gérer la totalité du patrimoine départemental à partir d'un inventaire de l'ensemble des sites et il permettra de définir une politique de maintenance cohérente et ciblée.

Un AMO spécialisé a été choisi pour accompagner la DIMMO dans ce projet.

L'année 2010 a permis d'engager une démarche de projet transversale, associant tous les acteurs concernés, afin de définir le contenu du projet et les modalités de sa réalisation. Une étude comparative de marchés a été menée afin de compléter la phase diagnostic. Le comité de pilotage déterminera début 2012, les modalités de mise en œuvre ainsi que la priorisation des objectifs à atteindre.

Parallèlement ont été menés de 2009 à 2011, les levés topographiques et de bâtiments sur 53 collèges ainsi que les levés des 32 bâtiments départementaux, les plus importants.

En 2011, un travail important a également été réalisé, visant à constituer une base de données patrimoniale fiable, recensant l'ensemble des sites immobiliers du Département intégrant pour chacun, les paramètres de connaissance usuellement nécessaires.

En 2012, d'une part s'achèvera la campagne complémentaire de levés sur les 30 derniers collèges et d'autre part seront effectués des diagnostics techniques afin d'atteindre une connaissance plus précise de l'état de santé du patrimoine immobilier, étape indispensable à la mise en œuvre de l'outil GTP. Son aboutissement permettra l'écriture d'un cahier des charges en vue du choix de l'outil informatique de GTP qui pourra s'opérer à la fin d'année 2012.

Un crédit dans la section Fonctionnement de 50 000 € et de 80 000 € en Investissement, sont sollicités pour mener à bien ces projets et études sur 2012.

### **3 – Dépenses de fonctionnement liés à la stratégie immobilière**

#### 3-1 Etudes immobilières sur les bâtiments départementaux

Afin de répondre et de satisfaire au mieux aux évolutions des besoins en ressources immobilières de la collectivité, il est nécessaire de réaliser des études immobilières qui permettent, à partir des besoins exprimés par les services utilisateurs, d'élaborer un ou des scénario(s) de faisabilité et de pré-programmation et de proposer un ou des scénario(s) de montage de projet, en maîtrise d'ouvrage directe, en acquisition ou en location.

Suivant le contexte, ces études nécessitent parfois des prestations réalisées, en tout ou partie, par des consultants extérieurs.

A ce titre un crédit de 80 000 € est prévu en 2012.

#### 3-2 Gestion immobilière

##### *Loyers et charges*

La ligne de crédit 2453 regroupe les loyers et charges : **4 506 000 € ont été budgétés, soit une diminution d'environ 6 % par rapport à l'exercice 2011 et, pour mémoire, de 34 % par rapport à l'exercice 2010.** La baisse supplémentaire par rapport à l'exercice 2011 est essentiellement due à l'optimisation de l'occupation de nos locaux qui s'est traduite par le non renouvellement d'un certain nombre de contrats de location et d'achat de locaux en pleine propriété (SDAU Obernai, Rue du Cygne).

##### *Dépenses énergétiques*

Les dépenses de fonctionnement liées à l'eau et l'assainissement des bâtiments départementaux (ligne 3299) sont chiffrées à 92.000 € dans le cadre du BP 2012.

Pour l'électricité (ligne 31766), ce sont 830.000 €, pour le gaz (ligne 19510), 400.000 € et pour les autres modes de chauffage (fioul et réseaux de chaleur), 150.000 € inscrits au BP 2012.

##### *Autres dépenses de fonctionnement*

Les taxes foncières et impôts associés sont estimés pour un montant cumulé de 124 000 € dont 32.000 € pour les propriétés non bâties relevant du Secrétariat Général du PAT.

### **4 - Maîtrise de l'Énergie (MDE)**

Un objectif ambitieux de réduction globale de 20 % des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2015 a été voté sur l'ensemble du patrimoine immobilier départemental.

Dans ce cadre, une mission de diagnostic énergétique a été réalisée sur les collèges du Département (ligne 30487). Ces diagnostics ont permis d'établir un plan d'action de maîtrise de l'énergie. Ce dernier présente en particulier les scénarios des dépenses pluriannuelles en investissement à réaliser pour l'atteinte à terme de l'objectif de - 20%, ainsi que l'objectif de -38% fixé d'ici 2020 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Il sera prochainement présenté aux élus départementaux.

En vue de compléter et d'étendre le plan de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble du parc immobilier propriété du Département d'ici 2012, une consultation pour des missions de diagnostics énergétique sur nos principaux bâtiments départementaux sera lancé d'ici fin 2011.

Pour ces diagnostics de bâtiments départementaux et les premières actions et travaux découlant du plan de maîtrise de l'énergie sur les collèges du Département du Bas-Rhin, 1 000 000 € sont d'ores et déjà inscrits au BP 2012.

## **5 – Crédits divers liés à des dépenses d'administration générale**

### **- le service de gardiennage et de sécurité :**

Le gardiennage et la sécurité nécessitent le concours externalisé de sociétés spécialisées dans le gardiennage, la sécurité incendie et la télésurveillance. Ces services viennent en complément du service de sécurité assuré en régie (Hôtel du département, locaux situés rue du VERDON). Ces sociétés assurent le gardiennage et la sécurité du site de Passerelle 67, de la MCG de BISCHEIM et des Archives Départementales et interviennent ponctuellement sur diverses manifestations. Pour 2012, sont inscrits **525 000 €**.

### **- les assurances :**

Le budget des assurances est de **787 000 €**. Il prend en compte principalement l'assurance responsabilité civile du Département (255 000 euros), l'assurance pour les véhicules du Service Parc véhicules et Bacs Rhénans (260 000 euros), les assurances des collèges meubles et immeubles (100 000 euros) ainsi que les assurances afférentes aux opérations de construction planifiées (150 000 euros).

Ces crédits intègrent le mobilier pour 210 000 euros dont 20 000 pour matériel médical et 45 000 pour le remplacement de la machine permettant d'ouvrir le courrier au service courrier.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général :*

*- approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012,*

*- délègue à la commission permanente la compétence pour approuver les projets de travaux de construction, restructuration, modification ou démolition relatifs aux bâtiments appartenant au Département ou qui lui ont été mis à disposition, et complète en ce sens la délibération n°CG/2011/9 du 31 mars 2011.*

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL